



# MAIRIE DE LA GRAVE - LA MEIJE

## Délibération du Conseil Municipal N°2021-055 PARTICIPATION AU SIVOM

Séance du : 14 juin 2021

Date de convocation : 09 juin 2021

L'an deux mille vingt et un et le quatorze juin, à dix-huit heures, le conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué, se réunit au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, Monsieur Jean-Pierre PIC.

Nombre de conseillers en exercice : 11

Présents ou représentés : 8

Nombre de votes : 10

Présents : Jean-Pierre PIC, Philippe SIONNET, Michel PIQUEMAL, Roland JACOB, Alain FAUST, Sylvie MATHON, Anthony SIONNET, Nathalie FERRIER

Pouvoir à : Stéphane FERRIER à Anthony SIONNET, Gilbert HERVE à Philippe SIONNET,

Absent : Pelle LANG

Secrétaire de séance élu : Roland JACOB

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Monsieur le maire expose aux membres du conseil municipal que la trésorerie a demandé qu'un protocole soit établi pour le versement de la participation au SIVOM.

Il rappelle que jusqu'à présent les versements étaient faits en fonction de la trésorerie des communes et des besoins du SIVOM sans calendrier pré établi.

Il propose de délibérer sur les montants, 405 929.83 € pour la commune de La Grave et 165 179.98 pour la commune de Villar D'arène et demande que ces sommes soient versées au plus tard le 31 octobre 2021

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- Donne son accord pour le montant de 405 929.83€ et valide le paiement au plus tard le 31 octobre 2021.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jours et mois et ans susdits.

Le Maire,  
Jean-Pierre PIC

Date dépôt Préfecture :

Date affichage :

